

Mines et Relevés techniques

Les dépenses du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année 1958-1959 ont atteint 46 millions de dollars, soit une augmentation de 10 millions de dollars sur le montant dépensé en 1957-1958.

Cette augmentation de 10 millions tient surtout à un accroissement de 3 millions au titre de l'aide d'urgence à l'exploitation des mines d'or, à la dépense de 2 millions de dollars, versés par l'Office fédéral du charbon, en subventions houillères en vertu de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, et à l'affectation de 2 millions de dollars à des travaux de cartographie aérienne.

TABLEAU 20
(en millions de dollars)

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1959 (provisoire)	1958	
Aide d'urgence à l'exploitation des mines d'or.....	11.6	8.6	3.0
Office fédéral du charbon.....	11.1	8.9	2.2
Relevés et cartographie, y compris la photographie aérienne.....	13.4	10.5	2.9
Division des mines.....	3.5	3.3	0.2
Commission géologique du Canada.....	3.2	2.7	0.5
Frais administratifs et généraux.....	2.9	2.1	0.8
	45.7	36.1	9.6

Santé nationale et Bien-être social

Les versements d'allocations familiales s'élevant à 475 millions de dollars, une réduction de 184 millions de dollars dans le montant des prêts temporaires faits à la caisse de sécurité de la vieillesse, et des versements s'élevant à 58 millions, effectués en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, ont constitué les principaux chefs de dépenses de ce ministère. Ils ont été signalés sous un titre distinct dans les paragraphes précédents. Les dépenses de défense passive, qui s'élèvent à 5 millions de dollars, ont été examinées sous le titre "Dépenses relatives à la défense".

Les autres dépenses de ce ministère pour 1958-1959 ont atteint 156 millions de dollars, soit 39 millions de dollars de plus que l'année précédente. Le tableau suivant en donne la ventilation.

TABLEAU 21
(en millions de dollars)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1959 (provisoire)	1958	
Allocations aux aveugles.....	4.2	3.6	0.6
Allocations aux invalides.....	15.6	11.1	4.5
Subventions générales à l'hygiène.....	46.0	34.6	11.4
Services d'hygiène pour les Indiens et les Esquimaux.....	19.9	19.8	0.1
Assistance-vieillesse.....	30.6	25.1	5.5
Autres services d'hygiène.....	12.4	10.0	2.4
Loi sur l'assistance-chômage.....	22.3	8.2	14.1
Frais administratifs et généraux.....	4.9	4.6	0.3
	155.9	117.0	38.9